



CHENIER.

L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE ALÉUT
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE ST. LAURENT
(S. LAURENT)

Abonnement : Un an (Canada)..... \$1.00
" (Etats-Unis)..... 1.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-ÉDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
ANDRÉ MAGNANT

Annances : 14 c. la ligne agate, par insertion.
Annances légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes



L'ABELLE.

La Semaine Parlementaire

Les séances de la Chambre continuent mornes et courtes, aussi courtes que possible, ce qui fait bien l'affaire des députés de cette session. En dehors du traité de paix, qui fut signé et paraphé avant que la Chambre fasse semblant de le discuter, on n'a adopté aucune loi importante, on n'a rien fait. La seule proposition ayant du bon sens, celle de M. Jacobs demandant des élections automatiques chaque fois qu'une vacance se produirait, a été repoussée au moyen d'un ajournement intempestif.

Pour satisfaire les électeurs de la Colombie-Anglaise, on a enlevé le droit de vote à d'autres sujets britanniques habitant cette province et c'est, sans doute, l'un des résultats de la lutte de cinq ans en faveur de la liberté et de la démocratie.

La maladie réelle ou diplomatique du premier ministre semble heureusement terminée puisqu'il a siégé au conseil des ministres, samedi dernier, et qu'il a pu révéler à ses collègues les propositions qu'il a soumises au caucus unioniste de cette semaine, propositions tendant au maintien du malheureux parti d'union, plus malade que le ministre lui-même. Après le caucus le premier ministre quittera Ottawa pour le sud des États-Unis et l'importante session qui traîne de l'aile en ce moment n'aura plus le bénéfice de ses conseils ni le charme de sa sympathique présence.

Le premier ministre dit que si la guerre est finie et si la paix est sur le point d'être déclarée, cela ne doit pas empêcher le parti unioniste de s'occuper activement de la réorganisation militaire et civile du pays. C'est un nouveau prétexte pour demeurer à la crosse et M. Calder, qui n'attendait que cette déclaration pour avoir une raison de ne pas lâcher prise, doit être bien satisfait de son chef.

Le caucus doit aussi s'occuper des huit élections partielles que le gouvernement a eu bien soin de ne pas faire au cours de la session et des candidats unionistes seront découverts pour au moins sept des circonscriptions électorales, car il est peu probable que la candidature de M. Mackenzie King — probablement dans Prince, I. P. E. — soit combattue.

Il se peut néanmoins que cette manière de voir ne soit pas admise par certains libéraux unionistes qui croient que la mission (?) du parti unioniste est enfin terminée et qu'il vaudrait mieux retourner à l'ancien système de deux partis. Il est aussi des conservateurs de l'école Bob Rogers qui sont de cet avis.

La survivance du parti unioniste signifierait évidemment la mort du parti conservateur, puisqu'il y a surtout des conservateurs dans cette faction hybride. Inutile de dire que le caucus n'a pas l'intention de tenir compte de Québec qui ne sera pas représenté au caucus, sauf par l'ancien juge Doherty, ministre de la justice. Les Canadiens de langue française savent ce que vaut la représentation du ministre.

M. Rowell a donné de longues explications sur la part prise par le gouvernement dans la réadaptation des soldats dans la vie civile, mais les explications du président du conseil ne sont guère d'accord avec ce que les associations militaires disent de l'état de choses existant. Selon M. Rowell le soldat canadien est non seulement le mieux payé du monde, mais la sollicitude dont il est l'objet une fois revenu au pays ne trouve son égale chez aucune autre nation (depuis que le Canada est nation).

M. Rowell a eu aussi l'occasion de se défendre des accusations portées, il y a dix-huit mois, contre lui par l'honorable Charles Murphy et le temps qui s'est écoulé entre ces accusations et la prétendue défense du ministre unioniste est une preuve suffisante de la faiblesse des défenses unionistes ou de l'épaisseur du cuir de M. Rowell.

Le brillant discours prononcé à la Chambre, jeudi dernier, par le député de Chambly-Verchères, M. Archambault, a enfin mis à jour la cynique conspiration électorale de 1917 et dévoilé les dessous de cette organisation politico-militaire qui cherchait à voler un siège de député en faveur de l'ex-président Rainville.

M. Archambault a établi, preuves en mains, comment des hommes — des officiers, s'il vous plaît — qui étaient nés au Canada et l'avaient habité toute leur vie, avaient juré froidement ne pas avoir de domicile au pays et n'y connaissent aucune circonscription électorale. Un nommé K-e-e-f-e-r, bien connu à Ottawa et possédant une maison à Rockcliffe, une autre à Blue-Sea-Lake et une troisième à Ibterville, est venu dire sous serment qu'il ne se connaissait pas de domicile au Canada et qu'il voulait voter dans Chambly-Verchères, naturellement en

faveur du candidat unioniste, le pauvre Rainville, de si triste mémoire.

Sans attaquer le caractère ou la réputation du commissaire MacLennan, M. Archambault a fait voir comment son attitude dans l'enquête s'est modifiée du jour où le gouvernement eut nommé cet individu président permanent du tribunal des différends industriels. Avant sa nomination, il cherchait à savoir la vérité, mais cette soif de vérité et de justice s'est apaisée le jour où il se sut "casé" et il ne fit ensuite que mettre des entraves aux recherches de l'avocat de la poursuite.

Il n'y a pas de doute que tous ces officiers, ainsi que les soldats qu'ils avaient sous leurs ordres, se sont parjurés avec un ensemble touchant, mais ce ne fut pas l'avis du commissaire qui présidait l'enquête et qui a mis ces mensonges au compte d'un zèle patriotique extraordinaire.

On sait aussi que les principaux officiers ont été récompensés par le gouvernement comme l'a été le docile commissaire et M. Archambault a dit vrai quand il citait cet exemple de Sènèque :

" Les gouvernants sans conscience prodiguent à leurs abjects serviteurs la nourriture, le vêtement, l'or et les honneurs "

Le jour d'actions de grâces ne sera pas fixé au second lundi de novembre, comme le demandait le bill de M. Pedlow qui a été discuté et rejeté. Cette discussion a été l'occasion pour le parrain du bill de nous servir un cours d'histoire et de nous faire voir les origines des actions de grâces au Canada depuis les premiers jours de la colonie.

M. Doherty a eu à ce sujet un mot qui n'est certainement pas heureux. Définissant l'attitude du gouvernement sur ce point, il dit :

" Cette question n'affecte pas les intérêts publics au point de forcer le gouvernement à prendre une attitude à son sujet et sa solution est entièrement laissée aux représentants du peuple. "

Ce qui revient à dire que les représentants du peuple n'ont à se prononcer que sur les questions d'importance secondaire ou même tertiaire. Pour les questions de premier ordre, le premier ministre agit d'abord et consulte les députés ensuite, quand il se donne même ce mal inutile.

Jamais on n'avait aussi effrontément affirmé le despotisme du gouvernement unioniste dont M. Doherty est un des plus pénibles échantillons.

On dit maintenant que la session actuelle se terminera le 11 octobre et on ne voit que deux choses pour empêcher cet heureux dénouement. La première est le bill du service civil et la seconde la question des allocations aux soldats étudiée en ce moment pour un comité spécial.

Les employés civils voient le reclassement d'un fort mauvais œil. Ils disent que ce classement a été préparé par des gens qui manquent absolument de connaissances voulues et qui, de plus, ne sont pas au courant des faits et de l'état de choses du Canada, ayant été importés de Chicago pour faire ce travail.

Ils ont déjà coté deux ou trois cent mille dollars au pays et recommencent actuellement tout le travail qu'ils ont fait et qui est inutile.

On croit cependant que pour s'en débarrasser le gouvernement forcera l'adoption de ce projet de loi avec une disposition additionnelle permettant de changer les articles du nouveau classement au fur et à mesure que des difficultés se présenteront. Nous aurions pu faire cela sans demander l'avis de commis épiques de Chicago.

Quant à l'allocation aux soldats, cette question est toujours à l'étude et on ne sait rien de ce qui se passe devant le comité spécial qui doit faire rapport.

La question de donner une gratification de \$2,000.00 à tous les soldats revenus du front a été discutée la semaine passée et cette proposition a été repoussée comme elle le méritait du reste.

Il serait futile de donner cette somme aux soldats mais très utile de leur procurer du travail. Le fait de lancer 5 ou 600 millions de plus de numéraire dans la circulation n'aurait qu'un effet : augmenter encore le coût de la vie déjà insupportable.

Les ouvriers se sont déjà aperçus que les augmentations de salaires ne leur servent pas à grand chose puisque les tarifs couverts des objets de première nécessité augmentent plus rapidement que les salaires ne sauraient le faire. C'est un cercle vicieux qui ne nous avance à rien et le capitalisme et le travail semblent un manège de chevaux de bois dont les salariés proprement dit, commis, employés de bureaux, fonctionnaires, supporteraient tout le poids.

Nous tournons sans avancer et nous n'avancerons jamais tant que le peuple n'aura pas compris définitivement que l'argent par lui-même est sans valeur et que les pièces d'or ou les billets de banque ne valent en réalité que la proportion de produits qu'ils représentent. Ce sont des jetons, rien de plus, et on ne fait que diminuer leur valeur en augmentant le nombre.

Le gouvernement semble décidé à abandonner sa commission du commerce et à la noyer comme une portée de petits chats. C'est mollement que M. Doherty a défendu cette commission gouvernementale attaquée par les deux côtés de la Chambre à la fois. On peut sacrifier encore une fois M. O'Connor qui s'est rendu coupable du crime énorme qui consiste à dire la vérité.

Les accapareurs et les profiteurs de toute nature sont trop forts pour cette commission formée à la hâte et trois mois après la loi autorisant sa formation. Les meneurs, les entrepreneurs et les trafiquants en denrées ont plus d'influence auprès de nos gouvernants que le peuple lui-même dont on se fiche comme l'an quarante.

SPECTATEUR

En quoi le Canada est une nation

(Du Canada)

Ce fut là une des principales questions discutées au cours du débat parlementaire sur le traité et la ligue des nations.

Nous avons maintenant sous les yeux l'excellent discours prononcé à ce sujet par M. Jules-Édouard Prévost, député de Terrebonne, et qui l'a traité avec une clarté et une logique parfaites.

M. Prévost a rappelé quels furent les progrès de notre autonomie sous le régime Laurier et comment au contraire le parti Tory voulut toujours nous en éloigner pour nous jeter dans la voie impérialiste et tribulaire.

" Depuis près d'un demi-siècle, a dit M. Prévost, le Canada a marché vers un gouvernement autonome plus complet et c'est pourquoi nous avons eu raison de dire qu'il devenait une nation. "

Sous le gouvernement Laurier, le Canada s'est orienté de plus en plus en ce sens vers la pleine autonomie et la gestion de ses propres affaires, et cela au point que la Grande-Bretagne peut faire des traités qui ne lient en rien le Canada s'il ne le veut pas, et il peut intervenir dans les traités dont bénéficie à certains égards le Canada, sans application à d'autres parties de l'empire.

" C'est pourquoi nous avons eu raison de dire que, par cette évolution, le Canada était une nation. "

" Et lorsque le gouvernement Laurier a voulu organiser notre défense sur mer, par l'établissement d'une marine, cela signifiait encore le développement de la vie nationale et du gouvernement autonome de l'empire. Cela signifiait la dépense de l'argent à notre guise, l'emploi de nos propres marins et de nos propres artisans et l'ouverture de nouvelles carrières à l'activité et à l'ambition des jeunes Canadiens. "

" Cela valait mieux, certes, que le tribut de 35 millions de dollars que le gouvernement Borden proposa de payer à l'Angleterre, nous mettant ainsi au simple rang de vassaux et de sujets taillables et corvéables à merci. "

" Toutes ces évolutions reposent sur le principe fondamental du gouvernement responsable, c'est-à-dire le régime d'autonomie pour le Canada. "

M. Prévost a raison de dire que c'est sous le gouvernement Laurier que nous avons atteint le plus complet épanouissement de notre autonomie.

Mais cet héritage précieux, le gouvernement Borden l'a compromis ; et il est à craindre que les obligations encourues dans le traité de paix ne viennent un jour se heurter à ce principe autonome qui doit être la base de notre vie nationale.

C'est pourquoi les libéraux ont voté pour l'amendement Fielding Lapointe.

" Nous voulons rester sujets britanniques, dit encore M. Prévost, mais nous demandons que le Parlement canadien et le peuple de ce pays restent les maîtres de leurs propres destinées. Nous entendons résoudre nous-mêmes les problèmes sur lesquels nous possédons mieux que l'électeur, et même mieux que le parlement anglais, qualité pour nous prononcer. Telle est la volonté de la nation. "

— Les odeurs les plus suaves, les plus délicieuses semblent avoir été concentrées dans le nouveau parfum "Lilas" d'Arly. Un échantillon vous coûtera 25 cts.

Connaissez-vous le parfum "Sweet Kiss" ? Essayez-le et vous en serez content.

Ces parfums, et bien d'autres, sont en vente à la librairie Prévost.

Meli-Melo

Organisation formée pour promouvoir le concorde au Canada

Une organisation ayant pour but de promouvoir la bonne entente entre les deux principales races au Canada vient d'être formée. Cette association portera le nom de "Ligue Nationale Canadienne". Outre ce premier but la Ligue Nationale Canadienne travaillera à l'avancement de l'unité nationale, à la sauvegarde de l'autonomie du Dominion et au plein développement de la nation canadienne sur des bases de justice et d'équité. Les organisateurs se proposent de faire mieux connaître la population d'une province aux populations des autres provinces, de prêter une plus grande attention à l'enseignement de l'histoire canadienne, d'encourager la littérature et l'art et de développer un véritable esprit national. L'organisation est neutre et tous les Canadiens sont appelés à en faire partie.

Un comité exécutif provisoire a été formé. M. John Boyd en est le président.

Afin de promouvoir les buts de la Ligue, on mènera, au moyen de tracts, pamphlets, livrets, etc., une active propagande et on tâchera que des représentants d'une province visitent les autres provinces et, au moyen de discours, amènent une meilleure entente entre toutes les sections du Dominion. La campagne de propagande sera l'une des parties les plus importantes du travail d'organisation.

Pas de Canadien-français !

Il y avait jusqu'ici, au tribunal fédéral de commerce, établi par M. Borden, il y a quelques mois, deux commissaires, MM. Robson et O'Connor, tous deux de langue anglaise. On croyait — et l'on y était autorisé par une promesse du ministre de la justice, M. Doherty — que le troisième serait choisi parmi les industriels, les commerçants ou les économistes canadiens-français. Il n'en est rien. Ottawa annonce en effet qu'un M. Murdoch, du syndicat des employés de chemins de fer, vient d'être adjoint définitivement à MM. Robson et O'Connor.

Encore une commission créée par le gouvernement Borden et dont les Canadiens-français sont exclus !

Pour nous, rien ne nous surprend plus de la part du gouvernement Borden, et le fait est si coutumier qu'il est à peine nécessaire de le souligner.

Les compagnies d'assurances

D'après le rapport annuel du département fédéral des assurances, qui vient d'être déposé à la Chambre des communes, les pertes subies par les compagnies d'assurances contre le feu au Canada, en 1918, se chiffrent au montant de \$19,359,252. En 1917, ces pertes étaient de \$16,372,102. Les primes perçues pendant l'année 1918 atteignent le montant de \$35,954,405, contre \$31,246,530, en 1917.

Le montant total des polices nouvelles et renouvelées durant le cours de l'année est de \$4,606,035,056, ce qui dépasse de \$556,975,057 le chiffre d'affaires de 1917. Les primes en 1918 sont de \$48,770,112, c'est-à-dire \$5,254,289 de plus qu'en 1917.

La suprématie du français

Le texte du traité de paix avec l'Autriche est rédigé en trois langues : en français, en anglais et en italien.

Le français a-t-il donc décidément cessé d'être la langue diplomatique, qui suffisait, il y a peu de temps encore, à toutes les chancelleries ?

Pas tout à fait. Dans les "déclarations" jointes au traité se trouve cette formule : "La présente déclaration faite en français, en anglais et en italien, le texte français faisant foi en cas de divergence."

Tout de même !

Quel sera le verdict du peuple ?

On cause beaucoup dans les cercles politiques des huit élections partielles, dont la date est fixée au 20 octobre, pour la nomination, et au 27, pour la votation. Six provinces sont intéressées dans ces élections, qui sont considérées d'une importance capitale pour l'avenir politique du gouvernement.

Toutes les sections de la population sont intéressées, soit la classe ouvrière, la classe agricole, et la classe commerciale. Les vieux parlementaires ne se basent guère sur le vote des élections de 1917, mais ils prennent note de celui de 1911, alors que les libéraux eurent une majorité d'au-delà de 2,000 voix dans les huit comtés, à savoir : Assiniboine, Victoria, Ontario-Nord, Kingston, Carleton et Prince. On laisse de côté Québec-Est où l'élection de sir Wilfrid Laurier eut lieu par acclamation. En 1911, cinq sur les huit comtés élurent des libéraux. Mais on compte aujourd'hui avec le vote des femmes, et sur-

OCTOBRE

Avant que le froid glace les ruisseaux,
Et voile le ciel de vapeurs moroses,
Ecoute chanter les derniers oiseaux,
Regarde fleurir les dernières roses.

Octobre permet un moment encore
Que dans leur éclat les choses demeurent ;
Son couchant de pourpre et ses arbres d'or
Ont le charme pur des beautés qui meurent.

Tu sais que cela ne peut pas durer,
Mon cœur ; mais, malgré la saison plaintive,
Un moment encore tâche d'espérer
Et saisis du moins l'heure fugitive.

Bâties en Espagne un dernier château,
Oubliant l'hiver qui frappe à nos portes
Et vient balayer de son dur baléau
Les espoirs brisés et les feuilles mortes.

François COPPÉE

tout l'union des cultivateurs.

Dans les cercles ministériels, on exprime une crainte pour la réélection des candidats unionistes dans les comtés d'Assiniboine, Victoria, Ontario-nord, Glengary, Carleton et Prince. Naturellement, il n'est pas question de Québec-est où les unionistes n'auront pas de candidats. Les unionistes croient à la certitude de l'élection de sir Henry Drayton à Kingston.

L'élection partielle dans le comté de Témiscamingue, devenu vacant par la mort de l'honorable Frank Cochrane, ne pourra pas avoir lieu le 27 octobre, en même temps que les huit autres, pour lesquelles les brefs ont été émis le mois dernier. Le délai est trop court pour préparer les listes, mais cette élection aura lieu probablement à la fin de novembre.

On ne peut voir cela qu'à New-York

"Mike" Hickey, ex-roi des pickpockets qui fut le terror du Bowery pendant des années, vient d'être l'objet d'une fête que lui ont offerte ses amis, sous forme d'un banquet.

Il y avait là des anciens forçats, experts de la pince-monseigneur, voleurs de grand chemin et autres gribiers de prison.

Ce banquet a eu lieu à New-York, dans la salle du Y. M. C. A., succursale du Bowery. Il y a sept ans, "Mike" abandonnait sa carrière du crime et on célébra l'anniversaire de cet événement par des agapes fraternelles.

Le discours que prononça le héros de la fête ne fut pas banal. "J'ai 54 ans, dit Hickey, et j'ai passé 30 ans en prison. Ma première arrestation date de 1882, lorsque j'attaquai un vieux capitaine de navire. Je fus condamné à Sing-Sing pour dix ans. En prison je fis la connaissance du fameux John Blum, briseur de coffres-forts. J'étais un tout jeune homme alors et je ne sais pas pourquoi ceux qui administraient la loi à cette époque me mirent en contact avec les pires criminels du pays. J'ai terminé ma carrière du crime et je suis maintenant le droit chemin."

Une montre d'or fut présentée au héros de la fête par ses amis réformés, au nombre desquels se trouvaient John O'Connell, un ex-voleur de profession qui a débuté dans la carrière du crime à l'âge de dix ans et qui a passé 31 ans en prison ; Frank Keegan, âgé de 62 ans dont 32 ans ont été passés à l'ombre ; les deux frères Murray qui ont servi 22 et 27 ans de prison respectivement ; et Harry Courteney.

En remerciant ses amis Hickey dit : "C'est la première fois que je possède une montre... honnêtement." La femme de l'ex-forçat, qui tenait un bébé dans les bras, assistait à ce banquet.

Position des partis politiques dans l'Ontario

La date des dernières élections générales en Ontario fut le 19 juin 1914. Après le comptage des bulletins la position des partis était comme suit :

Conservateurs, 84 ; libéraux, 25 ; libéraux indépendants, 1 ; ouvriers, 1.

À la dissolution de la Législature, la position des partis est la suivante : Conservateurs, 76 ; libéraux, 30 ; fermiers-unis, 2 ; sièges vacants, 2 ; ouvriers, 3.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Madame J.-C. Sears sera la prochaine candidate dans Ottawa-Ouest aux élections provinciales. Madame Sears a eu sa part dans le mouvement des "Win the war", cette association créée dans le but d'aider à la guerre et de calomnier la province de Québec et nous ne doutons pas de la voir recueillir tous les bons votes orangistes de

cette partie de la ville. Inutile de dire qu'elle est candidate conservatrice.

Le chef de police de Hull est en bisbille avec le maire et le conseil municipal et la dispute vient d'atteindre un caractère aigu car le maire a tout simplement suspendu le chef de ses fonctions, alléguant qu'il s'était absenté de Hull sans permission pendant huit jours.

A ceci le chef répond qu'il a été voir ses parents malades mais le maire prétend que le voyage du chef n'a été qu'une partie de pêche en haut de la Gatineau, même qu'il s'est mouillé les pieds et a pris un rhume carabiné.

La vérité sortira peut-être d'une enquête faite par le conseil municipal sur la conduite étrange du gardien de la morale publique, surtout celle de Hull.

Vendredi soir dernier toute la ville d'Ottawa a été privée d'eau pendant deux heures à la suite de la rupture d'une conduite de 30 pouces au coin des rues Waller et Daly, dans la côte de sable. La rupture a causé dans le sol qui ressemblait assez fort à un cratère d'obus et dans lequel une vingtaine d'hommes pouvaient trouver place. L'inondation qui s'est produite dans le quartier a causé des dommages considérables dans plusieurs maisons et particulièrement au couvent de la rue Rideau qui est à quelques pas.

Les dommages ont été réparés en vingt-quatre heures mais on ne sait pas encore la cause de cette rupture survenue dans un système qui n'est en usage que depuis quelques années.

Une pétition signée par des centaines de citoyens du comté de Pontiac a été présentée la semaine dernière au ministre de la justice dans le but d'obtenir la révocation du juge de district, le magistrat Weir. La pétition a été présentée par une délégation conduite par Mire Barry, C. R.

Mieux que l'or en barres

Jusqu'à ces dernières années le public soucripteur était très restreint dans notre pays : il semblait que seuls les hommes d'affaires fussent capables d'acheter des valeurs et de devenir des actionnaires ou des obligataires.

Les Emprunts de la Victoire, surtout celui de 1918, ont été l'occasion de la propagande la plus opportune parmi le grand public. On lui montra qu'une obligation est gagée, aussi bien qu'une hypothèque, sur une valeur réelle ; qu'elle assure un bon rendement ; qu'elle est facilement négociable ; qu'elle est à la portée des bourses les plus modestes. La démonstration fut si concluante qu'en l'espace de trois ou quatre ans, elle provoqua non pas une évolution, mais une révolution dans nos mœurs financières : les petits épargnants — c'est-à-dire une partie notable de la population — souscrivirent en masse aux émissions de l'Etat.

Satisfait de leur initiative des années passées, il est hors de doute que les petits épargnants voudront, cette année encore, convertir en "bon papier" toutes leurs disponibilités. Ce titre de l'Emprunt de la Victoire 1919, c'est mieux que de l'argent en banque ou de l'or en barres.

Soldats de retour

Ecrivez pour détails vous disant comment gagner \$10. par jour en vendant les produits Rawleigh ; renommée bien établie. Ouvrage sain, plaisant et permanent. Donnez votre âge et aussi références. W.-T. Rawleigh Co. Ltee, Dépt. No 63, Toronto, Ont.

Pour Guérir le RHUME et la GRIPPE
Employez toujours Le
SIROP GALVIN
Pour le Rhume

LE MENTHOL

Véritable Spécifique contre la Grippe est un des principaux ingrédients du Sirop Galvin pour le Rhume, et provient du Japon où il est extrait des feuilles de la menthe (voir illustration). Associé à l'Eucalyptol, à la Gomme d'Epiphet, au Cerisier Sauvage et autres médicaments tirés du règne végétal, il fait du Sirop Galvin le remède le plus sûr contre les maladies de la Gorge, des Bronches, des Poux, de tout l'appareil respiratoire, menacé aujourd'hui par le microbe de la Grippe.

J. A. E. GALVIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal

Résumé de la menthe poivrée au Japon.

Le Sirop Galvin pour le Rhume est en vente partout à 25c la bouteille.

Pourquoi souffrir d'une vue défectueuse

Les jeunes et les vieux dont la vue est défectueuse doivent supprimer cette grave incommodité. Nous sommes à leur disposition pour remédier au défaut dont ils souffrent et notre grande expérience est une garantie de succès.

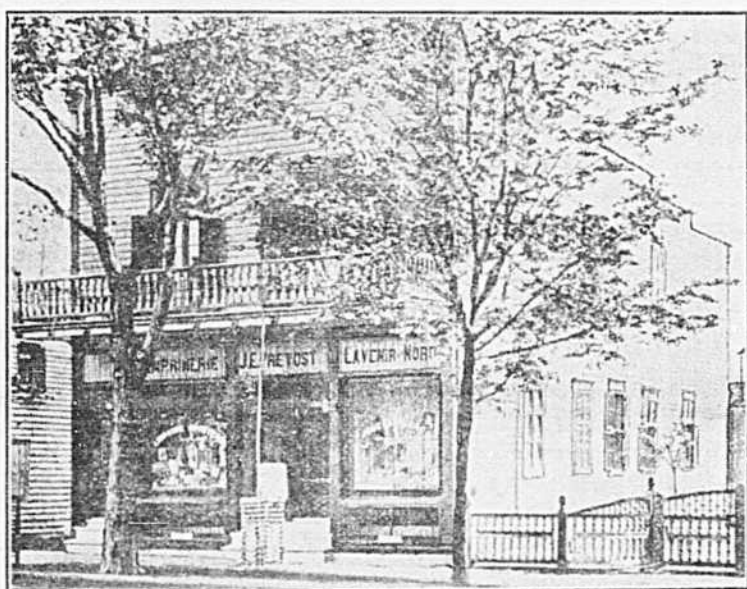
L'INSTITUT D'OPTIQUE
144, rue Sainte-Catherine Est
Angle avenue Hôtel-de-ville
MONTREAL

Spécialiste Beaumier
meilleur de Montréal

Cette annonce vaut 15 cts par dollars sur tout achat de lunetterie.

Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

Voulez-vous acheter, à des prix modérés, des marchandises de qualité supérieure?



Allez à la Librairie Prévost
Rue Sainte-Julie Saint-Jérôme

VISION

Un assortiment considérable dans cette fashionable parure faite sur 12 pces de large par 43 pces de long, de beau vison foncé, naturel, très fourni, et richement ornée de véritables queues de Vison. C'est le modèle le plus en vogue aux Etats-Unis pour cette nouvelle saison.

\$20.00 à \$75.00

Il est de votre intérêt, si vous avez besoin de fourrures, de demander notre Nouveau Livre de Modes en Fourrures, illustrant en couleurs plus de 150 modèles, les dernières créations Américaines. La haute qualité, la grande modicité des prix, ne manqueront pas de vous satisfaire. Tout article vous intéressant vous sera expédié en approbation à nos frais.

ECRIVEZ DES AUJOURD'HUI POUR VOTRE CATALOGUE

McComber 420 rue St. Paul Ouest
MONTREAL

Placement Opportun
6½ p. c.

Nous recommandons à nos clients l'achat des obligations 6½ p. c. de la Cie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay.

Ces obligations s'obtiennent en coupures de \$100, \$500 et \$1,000—et sont remboursables à époques variées de 1921 à 1934—à 15 ans—au choix du prêteur. Elles peuvent être enregistrées.

En souscrivant à ces obligations on fait, à la fois, un placement profitable et sûr, et on contribue au développement de l'industrie fondamentale de notre province.

On peut souscrire par téléphone ou télégramme à nos frais.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
160 rue Saint-Jacques, Montréal.
Téléphone: Main 1260-1261 et 922 (Maison fondée en 1901)

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout.

Dr Alb. Laroche
MEDECIN CHIRURGIEN
Rue Labelle, en face de la banque d'Hochelega
TÉLÉPHONE BELL No. 159
SAINT-JEROME - P. Q.

CRESOBENE

(CAPSULES)

Composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, les Capsules Cresobène imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire et guérissent infailliblement les MAUX DE GORGE, LARYNGITES, TOUX, GRIPPE, INFLUENZA, RHUMES, BRONCHITES, ASTHME, EMPHYSEME, etc.

Prix, 50 sous la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez les marchands ou par la poste. Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272 rue St-Denis, Montréal.

C. A. Lorrain S. - G. Laviolette, Ltée

Agent général d'Assurances
Téléphone Bell No. 58
157, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME, P. Q.

Elie Meunier

MANUFACTURIER
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, etc.
Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin
SAINT-JEROME



L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prevost, éditeur-proprétaire.

S. - G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.
PORCELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE
POELES ROYAL FAVORITE
Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.
COURROIES de toutes sortes, SOIES RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POUDRE A FUSIL
Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.
LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.
S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,
Angle des rues St-Georges et Ste-Anne
SAINT-JEROME

EUGENE PREVOST

LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
Compromis obtenus sous le plus court délai. Règlements promptement effectués.
SUITE 506, IMMEUBLE ROYAL TRUST
107, rue Saint-Jacques MONTREAL
Bureau: Main 1056
Résidence: Rockland 2934

Le Pourquoi d'un Nouvel Emprunt de la Victoire?

LORSQUE, le matin du 11 novembre 1918, on imposait silence aux canons et que la bonne nouvelle rayonnait dans le monde entier, aux prières d'Actions de Grâces de la Nation succéda, dans une effusion de tendresse, une question qui trouva de l'écho dans le cœur débordant d'allégresse des épouses, des mères, des pères, des frères, des sœurs et des amies de cœur de nos braves.

CETTE question était: "A quand le retour de nos gars au foyer?"

ET, de la France et des Flandres, de l'Italie et de l'Egypte, de la Palestine et des lointaines régions de la Sibirie l'écho répétait: "A quand, à quand notre retour au foyer?"

ENTENDANT ce vibrant appel, le Canada résolut aussitôt d'y donner satisfaction.

C'ETAIT là une tâche formidable, en présence de la rareté désespérante des moyens de transport. L'armée d'occupation n'était pas formée. Et les autres pays de l'Empire, de même que

le Canada, s'occupaient d'assurer le prompt rapatriement de leurs contingents.

VOICI comment se posait le problème. Le transport sur le front du demi-million d'hommes que le Canada comptait outre-mer, avait pris au-delà de quatre années.

LES rapatrier en quelques mois représentait une tâche gigantesque, une tâche qui mettait à contribution toute l'habileté et toutes les ressources du Canada.

LE CANADA a résolu le problème, mais cela représentait la répartition sur quelques mois à peine, d'une dépense, impossible à prévoir, pour la démobilisation.

D'AUTRE part, en dehors de l'aspect sentimental de la question du rapatriement rapide de nos soldats, il n'était pas possible de ne pas envisager le côté économique de la question.

C'EST-A-DIRE de transformer rapidement et avec succès notre armée nationale de combattants en une armée d'ouvriers et d'artisans.

Double Objet

comme suit:

(A) Pour achever de payer les frais de démobilisation et faire face aux obligations que nous avons envers nos soldats.

(B) Pour fournir au Canada un fonds de roulement national.

Obligations envers nos Soldats

Ces obligations envers nos soldats comprennent: Les dépenses déjà encourues pour le rapatriement des troupes d'outre-mer.

La solde des soldats qui ne sont pas encore démobilisés. Ceci comprend plus de 20,000 malades et blessés qui sont encore dans les hôpitaux et qui, naturellement, sont maintenus sur la liste de paie jusqu'à ce qu'ils soient libérés.

L'entretien des hôpitaux et de leur personnel de médecins et d'infirmières, jusqu'à ce que l'on n'en ait plus besoin.

Ces trois items à eux seuls absorberont au moins \$20,000,000 à même l'Emprunt de la Victoire 1919.

Gratifications

Il y a aussi la question des gratifications qui ont été autorisées, payées en partie et qui devront être payées pour aider les soldats à traverser la période entre leur libération et leur réintégration dans la vie civile. Pour payer ces gratifications, aux \$39,000,000 déjà prélevés sur l'Emprunt de la Victoire 1918, il faudra que l'Emprunt de la Victoire 1919 contribue un montant supplémentaire de \$61,000,000.

Etablissement sur les terres

Canada l'octroi d'un prêt d'argent pour l'achat de terres, de bétail et d'instruments aratoires. L'argent ainsi avancé sera remboursé: dans l'intervalle chaque emprunt est garanti par une première hypothèque.

A la date du 15 août, 29,495 soldats avaient demandé l'octroi de terres en vertu de cette Loi; et 22,281 demandes avaient été examinées et les qualifications des requérants approuvées. Pour ce service, le Canada a besoin, cette année, de \$24,000,000.

La Rééducation du Soldat

Pour cette œuvre qui, avec les Départements de Rééducation et de Service pour les soldats, embrasse les principales opérations du Département de Réintégration des Soldats dans la vie civile, une appropriation de \$57,000,000 est nécessaire. Ces dépenses nationales sont des dépenses de guerre. Elles seront rattachées avec empressément par tout citoyen qui veut bien réfléchir à la tâche à laquelle le Canada dut faire face au lendemain de l'armistice et au succès avec lequel il l'a accomplie.

Fonds de Roulement National

Le Canada a besoin d'un fonds de roulement national, afin de vendre à crédit à l'Angleterre et à nos Alliés, l'excédent des produits de nos fermes, de nos forêts, de nos pêcheries, de nos mines et de nos manufactures.

Vous pourriez demander: "Pourquoi leur vendrait-on, s'ils ne peuvent pas payer comptant?"

La réponse est que "leurs commandes sont

absolument essentielles à la continuation de notre prospérité agricole et industrielle."

L'importance de ces commandes et du travail qu'elles donneront dépend du succès de l'Emprunt de la Victoire 1919.

Le Pourquoi des Octrois de Crédit

Les cultivateurs et les manufacturiers (et cela comprend les ouvriers qui exécutent les commandes) doivent être payés comptant pour leurs produits. Il faut donc que le Canada emprunte de l'argent aux gens du pays, afin de pouvoir accorder, temporairement, du crédit à l'Angleterre et à nos Alliés. En réalité, il ne sortira pas d'argent du Canada.

Si le Canada n'accorde pas de crédit, les autres pays le feront; et ils obtiendront les commandes et auront à donner à leurs ouvriers du travail qui devrait revenir aux nôtres. Et rappelez-vous que nous avons absolument besoin de ces commandes pour assurer du travail à nos ouvriers. Si nous ne les finançons pas, il en résultera une sensible dépression des affaires; il n'y aura pas d'abondance d'ouvrage; et les conditions générales en seront défavorablement affectées.

Pour les moyens de Transport

Il faut aussi que le Canada dispose de l'argent nécessaire pour exécuter son programme de construction de navires, et les autres travaux en rapport avec le développement des moyens de transport. Il en est de même pour les Prêts aux Commissions provinciales des Logements qui construisent des maisons à prix modérés.

Ce sont là quelques-unes des mesures pour lesquelles le Canada a besoin d'un fonds de roulement. Il se trouve dans la position d'une grande Compagnie commerciale dont les souscripteurs aux obligations de l'Emprunt de la Victoire sont les actionnaires.

Ceux qui prennent en considération les obligations contractées par nous envers nos soldats et le besoin pour le Canada d'un fonds de roulement, ne manqueront pas de se rendre compte de l'absolue nécessité de l'

Emprunt de la Victoire 1919

"Chaque dollar sera dépensé au Canada."

Publié sous les auspices du Ministre des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire

